L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux: No 93 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI 31 JUILLET 1878.

Concours littéraire annuel en langue française de l'Athénée louisianais.

Le rapport suivant a été adopté par l'Athénée louisianais dans sa séance du mercredi 24 avril 1878, et constitue le programme du concours auquel sont invités à participer les écrivains de langue française en Louisiane.

Concours de 1878.

Fidèle à sa mission, l'Athénée louisianais résolu de contribuer, dans la mesure de ses forces, à répandre parmi nos jeunes gens le goût de l'étude, en faisant naître entre eux une louable émulation, en leur ménageant une occasion de se produire, en offrant, enfin, aux plus habiles un témoignage de sympathie.

1° Dans sa séance du 10 avril, d'ouvrir un Concours littéraire annuel en langue française.

2° Toute personne, de l'un ou de l'autre sexe, résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

3° L'Athénée décernera deux prix: le premier consistera en une médaille en or, le second en une médaille en argent.

4° La proclamation des prix aura lieu dans le courant de décembre.

5° Les manuscrits devront être reçus par le secrétaire au plus tard, le 31 octobre; ils devront être écrits d'une manière facilement lisible, sur papier double régié avec une marge d'un quart de la largeur et seulement sur le recto des pages; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

6° (Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée. On inscrira les noms des lauréats sur un tableau d'honneur affecté aux concours annuels.

7° La présentation des prix se fera publiquement, en séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire.

8° Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

9° Les enveloppes correspondantes aux manuscrits vainqueurs seront ouvertes dans le cours de la séance, et les noms des lauréats seront proclamés.

10° Les autres enveloppes seront détruites, et les manuscrits dans lesquels on ne seront rendus.

11° Le sujet choisi pour le prochain concours est le suivant, et devra être traité en prose:

DE LA PUISSANCE DE L'ÉDUCATION, ET DE LA NÉCESSITÉ DU TRAVAIL DANS TOUTES LES CONDITIONS DE LA VIE.

Les manuscrits et communications devront être adressés au secrétaire, P. O. Box 1294, Nouvelle-Orléans.

F. TUJAGUE, O. CARRÈRE,
MERCIER, S. MARTIN, D. M. P.,
FÉLIX LIMET, ALFRED MERCIER,
RAOUL JUMONVILLE.

OFFICIEL.

Comité Central de l'Etat.

Salle du Comité Central de l'Etat. Parti démocrate conservateur de l'Etat. Nouvelle-Orléans, 1er mai 1878.

Le comité s'est réuni aujourd'hui, à sept heures et demie du soir, conformément à l'appel. Le col. I. W. Patton occupait le fauteuil du président et un quorum était présent.

Les résolutions suivantes ont été lues et adoptées:

Il est résolu que la convention du parti démocrate conservateur de la Louisiane aura lieu le premier lundi d'août 1878.

Il est résolu qu'une convention du parti démocrate conservateur de la Louisiane aura lieu, à Baton-Rouge, à l'effet de désigner un candidat aux fonctions de Trésorier d'Etat et de représentants au Congrès, des différents districts congressionels de l'Etat.

Il est résolu que la représentation, à la convention, sera d'un délégué par chaque deux cents votes donnés, en 1876, au candidat démocrate conservateur aux fonctions de gouverneur, et d'un délégué par chaque nombre qui sera au-dessous de 200 et excédera 100.

Il est résolu que des dissensions ayant existé, dans certaines paroisses, à la dernière campagne, —dissensions à la suite desquelles des factions ont désigné deux listes de candidats—ce qui a fait perdre au parti démocrate conservateur plusieurs membres de la Législature; ces dissensions, si elles continuent, devant être un danger imminent pour les candidatures de démocrates dans certaines localités—le Président du Comité Central de l'Etat est autorisé à appeler une convention et prendre toutes les dispositions nécessaires en vue des élections primaires dans une paroisse quelconque, dans un ward quelconque de la Nouvelle-Orléans, où des factions refuseront de s'unir dans une convention, dans les quarante jours qui suivront la réunion de la convention d'Etat.

Sur motion, le comité s'est ajourné ajourné.

PHILIPPE POWER Jr, secrétaire.
P. J. SULLIVAN, sous-secrétaire.

NOUVELLES TAXES POSTALES.

Le *Journal officiel* du 19 public deux décrets, en date du 16 courant, rendant applicables à partir du 1er mai prochain les taxes postales établies par la loi du 6 avril courant, et les taxes télégraphiques établies par la loi du 21 mars dernier.

Un autre décret du même jour fixe ainsi les taxes à percevoir par l'administration des postes, pour l'affranchissement des lettres ordinaires expédiées de la France, de l'Algérie et des bureaux de poste français établis en Turquie, en Egypte, à Tunis et à Tanger, à destination des pays ci-dessous mentionnés:

1° A raison de 25 centimes par 15 grammes ou fraction de 15 grammes, par rapport à toute l'Europe et aux pays suivants: Russie d'Asie, Turquie d'Asie, Egypte y compris la Nubie et le Soudan, Madère et Açores, Maroc, Perse (voie de Russie ou de Turquie,) Colonies et établissements espagnols de la côte septentrionale d'Afrique, Tunis, Tripoli de Barbarie, enfin, en Chine, villes de Kalgan, Pékin, Tien-Tsin et Urga (voie de Russie);

2° A raison de 35 centimes par 15 grammes ou fraction de 15 grammes, par rapport à toute l'Europe et aux pays suivants: Russie d'Asie, Turquie d'Asie, Egypte y compris la Nubie et le Soudan, Madère et Açores, Maroc, Perse (voie de Russie ou de Turquie,) Colonies et établissements espagnols de la côte septentrionale d'Afrique, Tunis, Tripoli de Barbarie, enfin, en Chine, villes de Kalgan, Pékin, Tien-Tsin et Urga (voie de Russie);

Les lettres non affranchies paieront le double.

Les taxes pour les lettres envoyées par les bureaux dont il s'agit en France, en Algérie, seront respectivement les mêmes que celles perçues en France pour lettres sur destinations dont l'énumération précède.

Le décret est également exécutoire à partir du 1er mai prochain.

L.S.L.

UNE AUTRE GRANDE OCCASION!

PAS D'ESCOMPTE!

Pas d'ajournement!

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans, Lne.

LE MARDI, 13 AOUT 1878

LE GRAND TIRAGE MENSUEL.

De la Loterie à $2.

CLASSE H.

GROS LOT: $30,000.

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera positivement à dix heures du matin

AU BUREAU DE LA COMPAGNIE,

DANS LA MATINÉE DU

MARDI, 13 AOUT 1878.

—A LA—

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000,	soit	$30,000
1 Lot de	10,000,	soit	10,000
1 Lot de	5,000,	soit	5,000
1 Lot de	2,000,	soit	2,000
1 Lot de	1,000,	soit	1,000
20 Lots de	500,	soit	10,000
100 Lots de	100,	soit	10,000
200 Lots de	50,	soit	10,000
500 Lots de	20,	soit	10,000
1,000 Lots de	10,	soit	10,000

PRIX D'APPROXIMATION:

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit 2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit 1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit 900
1,857 Lots se montant à $110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A requise à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE.

Ordonner en Lock Box 892
New Orleans Post Office.

Transmettre l'argent par des ordres sur la poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Grand Tirage du 13 AOUT 1878, TOUS LES LOTS SORTENT.

PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les villes, comptoirs, villes et villages.

Adressez-vous au soussigné, en indiquant les meilleurs bureaux à choisir.

M. A. DAUPHIN,
Président.
Nouvelle-Orléans, Lne

Toute lettre exige réponse, sinon elle ne sera pas ouverte.

REALLY PURE, DELICATE & SUPERIOR
CHARTREUSE
ESTABLISHED IN 1745.
RENAUD, FRANCIS & Co
SOLE AGENTS FOR THE UNITED STATES
Can be obtained from MARTELL & CO, COGNAC, or ECHEVAUBRE & CO. à BORDEAUX. For sale by all the Wine Merchants in New Orleans, Chas. Uhl, Espanola St., and other leading houses in the trade.
6—4 Jlm—1a

Avis aux Contribuables.

Les contribuables de Jefferson sont informés que les rôles de taxes de l'année 1878 ont été remis entre les mains du soussigné, percepteur de taxes de la Paroisse Jefferson, et que ceux qui ont payé leurs taxes de l'année 1877 peuvent prendre des quittances pour payer leurs taxes de l'année 1878 au bureau du soussigné, situé au village de Jefferson, tous les jours ouvrables, de 9 heures du matin à 4 heures du soir.

JOSEPH P. DUFOUR,
Percepteur de la Paroisse.
No 93.

Marques de la compagnie d'assurance du Peuple de la Nouvelle-Orléans.—Bureaux, 27 juillet 1878.—A l'assemblée annuelle des actionnaires de cette compagnie, tenue le 25 courant, le conseil de direction suivant a été élu pour devoir servir pour l'année courante:

JNO. WELSH,	M. BERLINGER
E. TRASSI,	A. WEIL,
M. POMPONIE,	E. BAUDROLE,
B. BALDY,	WM. MORGAN,
M. ABADIE,	H. MONTOIRE,
D. HUGHES,	J. SAUVIGNAC,
A. DUFINAT,	A. HAIS,
THOS. L. SIMS,	S. MARTIN,
F. JAUFRED,	GEO. ELLIS,
F. SARGENT,	A. MERCIER,
[illegible]	[illegible]
P. B. BARRAZIN,	A. XIQUES.
	N. SCHMEL.

A une assemblée du bureau de direction tenue le même jour, M. Ernest Pragst a été élu président, [illegible] vice-président et F. P. M. Scheneidau, secrétaire.

F. M. SCHNEIDAU,
29 juil—1jr

Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 16 RUE CARONDELET.

SEPTIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux résolutions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes payées dans l'année expirée le 30 juin 1878.

Sur risques de feu	$46,924 44	
Sur risques de rivières	6,776 07	
Sur risques de mer	6,975 24	$60,675 75
Moins—Primes non expirées:		
Feu	$15,845 87	
Mer	1,640 93	$17,486 80
Montant net des primes reçues		$43,988 95
Plus—Primes non expirées de 1877		10,060 34
		$53,979 29

Pertes, etc., payées dans la même période:

Sur risques de feu	$3,041 10	
Sur risques de rivières	1,126 27	
Sur risques de mer	25,639 35	
Réduction (rebais)	7,517 17	
Réassurance	2,214 19	
Taxes	2,177 36	
Loyer	1,200 00	
Impressions et stationnerie	329 00	
Bureau des commissaires	1,352 05	
Dépenses, etc., même imprimés	2,451 82	$39,046 91
Bénéfice net		$14,932 38

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Primes en voie de recouvrement	$ 9,504 55
Actions de banques et autres actions	58,628 40
Propriétés foncières	18,197 60
Prêts sur ville	9,216 67
Prêts sur hypothèque	15,743 91
Billets à recevoir	3,813 20
Meubles et installations de bureau	1,150 43
En caisse	18,506 81
Total de l'actif	$139,473 01

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ERNEST PRAGST, Président.
JNO. WELSH, Vice-Président.
F. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 15 juillet 1878.

JNO. RENDERNAGEL, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 11 juillet 1878.

Aujourd'hui, à une réunion du conseil de Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, de déclarer un Dividende de 10% pour cent sur le capital de la Compagnie, payable sur DEMANDE, et de payer un Dividende de 45% pour cent. A TOUS les assurés sur leurs primes participantes en plus des 15 0% déjà reçus par eux, à partir du 5 août 1878.

F. M. SCHNEIDAU,
14 juillet—1m Secrétaire.

FOURNEAU
ROBERT E. LEE.

CE FOURNEAU DE CUISINE VIENT D'ÊTRE mis sur le marché de la Ville-Orléans. Il est fait en Georgie, et on le présente au public en demandant qu'il ait l'égal des meilleurs fourneaux connus actuellement ici. L'ustensile est accompagné d'une garantie pleine et entière. Le soussigné l'offre en outre, à VINGT POUR CENT DE MOINS que les prix des autres articles.

JAMES H. REYNOLDS,
Marchand d'articles de ménage et de fournitures de bateaux à vapeur,
Plombier, poseur de tuyaux de gaz et de machines à vapeur, fournisseur de pompes et pompes.
99.....rue Baronne.....99
Entre les rues Union et Perdido.
1er mai—1 an NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

BOIS! BOIS!

De toutes sortes,

REÇU CONSTAMMENT PAR LES STEAMERS DE LA LIGNE DE BONEY ISLAND, "J. F. Flint" et "Memphis," dont que dessus. Ils sont et seront toujours en CHARTIERS DE BOIS DE BONEY ISLAND et CHARTIERS DE CHARBON. No 879 rue Julia, près du Pont Magnolia, en Nouvelle-Orléans, ou coin de la Promenade Carondelet et de la rue Marais, au Wharf Boneh, Bureau principal, rue de la Concorde, No 158. S'adresser par la poste, Lock box 1060.

Livraison de bois dans toutes les parties de la ville.

Bois de chêne (le meilleur) par corde	$6 50	
Bois de frêne	de 6 50	
Chêne et frêne mêlés	de 6 00	
Ramonage Mental fait aux marchands. Plume mensuelle. Tout le monde sans exception.
16 juil—3m

ATTENTION.

M. ANDRIEU - - - - 159 Poydras.

CHAUSSURES A VIS FAITES EN VILLE, à $2.50 la paire.

CHAUSSURES COUSUES, faites en ville, à $4 00.

BOTTES et souliers en bon genre faits sur des meilleurs matériaux et par des ouvriers du premier ordre, à des prix plus réduits que partout ailleurs en ville. Chaussures de toutes qualités, pour hommes, femmes, jeunes gens et enfants. Raccommodage à cent centimes cent centimes. Ressemelage à [illegible]
17 juin—3m

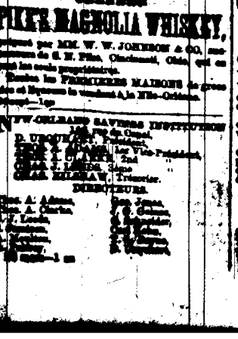

Malakoff Bitters,
PATENTÉ EN 1866.
Premières Primes remportées aux Expositions de la Louisiane, en 1868, 1870 et 1871.
ALPH. WALZ,
Seul Propriétaire et Fabricant
29.....RUE CONTI.....29
Ce Cordial, agréable et très savoureux, est le stimulant le plus sûr, le plus pur et le plus efficace jusqu'ici; il est composé d'ingrédients aromatiques et amers, qui, lorsqu'on en fait usage régulièrement, ont un excitant bien connu, tout pour le système digestif, c'est-à-dire, il ranime l'appétit.
Il n'a pas de supérieur pour toutes les propriétés de notre liqueur. Les propriétés médicinales de ce Bitters ne tendent pas seulement à prévenir les fièvres en général, et notre liqueur, ainsi que la constipation occasionnée par l'abus des médicaments et les affections du système. Il est efficace dans les maladies de la vessie et les maux de reins. C'est un tonique très puissant dans le cas d'épuisement du système.
C'est un tonique et stimulant pour les femmes et les enfants et un stimulant aux vieillards. Le Bitters est recommandé comme à l'usage des malades.
Ne... [illegible] Malakoff sont renfermés dans des bouteilles portant la marque de commerce de propriétaire de notre bouteille plus haut et signature en caractères [illegible]
17 nov—1 an

S.N.
PIKE'S
Magnolia
WHISKEY
Cincinnati
OHIO.
LE GENUINE GLENMORE PORT LA MARQUE DU VÉRITABLE WHISKEY GRÈLE MURS
PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY,
préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO, successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.
Demandez les PREMIÈRES MARQUES de gros chez et ils seront le vendeur à la Nlle-Orléans.
[illegible]
NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
[illegible]
D. URQUHART, President.
[illegible], Vice-President.
[illegible], Treasurer.
[illegible], Secretary.
DIRECTEURS.
Thos. A. Adams, Geo. Janes,
Geo. A. Clarke, [illegible]
[illegible] Lincoln, [illegible]
[illegible] Mason, [illegible]
[illegible]—1 an

PHILIP WERLEIN,
No. 135, RUE DU CANAL.
Le plus grand magasin de Pianos et de Musique dans le Sud.
M. WERLEIN offre un assortiment de plus de
300 PIANOS ET ORGUES
Comprenant les célèbres
Pianos Chickering
qui sont sans rivaux.
Aussi—les excellents
Pianos Mathushek, Hardman & Hale, droits et carrés.
Aussi les ORGUES renommés MASSEY & MASON & HAMLIN.
Aux prix les plus bas et aux conditions les plus avantageuses qui aient jamais été offertes.
PIANOS NEUFS pour $200 et au dessus, pleinement garantis.
PIANOS D'OCCASION en excellent état pour $25 et au dessus.
ORGUES NOUVELLES pour $50 et au dessus.
Réparation, accord, loyer et échange de pianos, aux conditions les plus raisonnables.
Importation directe de musique, d'instruments de musique, etc.
19 juil—

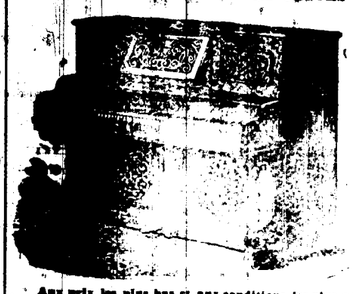

MAGASIN DE MUSIQUE DE
GRUNEWALD,
Qui offre les meilleurs Pianos et les meilleurs Orgues du monde,
QUI A L'AGENCE EXCLUSIVE DES FAMEUX PIANOS FAVORIS DE
PLEYEL, WOLF & CO., DE PARIS,
PIANOS DONT PLUS DE 67,000 sont faits et en vendent.
C'est le nombre le plus considérable qu'ait atteint une maison quelconque, ce qui démontre clairement LA POPULARITÉ DE CES INSTRUMENTS CHEZ NOUS.
Souvenez-vous que les véritables PIANOS PLEYEL s'achètent seulement chez GRUNEWALD, qui les importe directement, de la fabrique. Aucun établissement du Sud n'est autorisé à les vendre, excepté par l'entremise de l'agence GRUNEWALD. Qu'on se donne donc en garde contre les imitations.
GRUNEWALD est également agent général pour la vente des PIANOS [illegible]
NOS STEINWAY "DOUBLE VERTICAL", qui excellent TOUS LES AUTRES; pour la vente des pianos si recherchés de KNABE HAINES ET FISHER,—qui sont offerts à des conditions avantageuses et aux plus bas prix du comptant.
ORGUES des meilleures maisons.—Importation directe tout ce qui se rattache à la musique.
VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL.
Adressez à
Louis Grunewald,
Au Grunewald Hall, No 14 à 20 de la rue Baronne.

H. J. RIVET,
PHARMACIEN-DROGUISTE,
Importateur de Médicaments Patentés Français.
Agent du "TEXAS COTTON WORM DESTROYER." Propriétaire des célèbres Bitters Psycha
17 mai 78—1 an. 58 rue de Chartres et 34 rue Bienville, Nlle-Orléans.

PHARMACIE DUCONGE,
39.....RUE DE CHARTRES.....39
NOUVELLE-ORLÉANS.
A. CARROUCHÉ,
SUCCESSEUR.
Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie et favorable assortiment complet de MÉDICAMENTS PATENTÉS FRANÇAIS, ANGLAIS et AMÉRICAINS, ainsi que des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'on demande pour les ordres de diverses maladies, un grand nombre de praticiens distingués ont consacré et démontré l'efficacité de l'Eucalyptus.
Les produits de l'Eucalyptus sont employés avec grand succès depuis plusieurs années dans les hôpitaux de Paris.
Le Sirop d'Eucalyptus, composé de la plante et de son principe, est un préservatif sûr contre une foule de maladies.
Dépôt général: BURKE & THOMPSON, No. 66 RUE ST-HYPOLITE, NOUVELLE-ORLÉANS.
19mai—1an

F. Gomthier.
MARCHAND—TAILLEUR
—ET—
Importateur de Drap français, de Cachemires, etc.
VIENT de nouveau ses ateliers de No 15 de la rue St. Charles, au No 155 de la rue Canal, entre Carondelet et St. Charles, où il ne manque rien à l'ameublement pour servir aux anciennes et nouvelles clientèles ainsi que le public en général. Il vient de recevoir un assortiment d'étoffes des plus variées et des plus variées, et prête de la comodité pour annoncer que tous les vêtements qui seront confectionnés dans son atelier seront offerts à des prix d'une modicité extraordinaire. Le soussigné M. Gomthier, dont la réputation est bien établie ici et en attendant professeur de coupe et dessiner des coupes sans expérience qui veulent tirer à honneur de leur confiance.
19 nov—1 an

PROCURATIONS, PASSEPORTS.
E. A. PEYROUX
— NOTAIRE —
89.....Passage de la Bourse.....89
Entre Conti et Bienville.
Se charge de procurer les passeports avec promptitude, et de faire les procurations à meilleur marché que le Consul.
27oct—1an

H. CASSIDY. J. F. HOGAN.
H. CASSIDY & Co.
(Maison établie en 1826.)
Au No 95 de la rue du Camp,
Nlle-Orléans.
Vaillans et agents pour la vente de draps en coupe, marchands, en gros et en detail, de:
Meubles unies et fantaisies à raies, pour tentes.
—Ameublements de—
Tentes, Prélarts, Couvertures de wagons, Draperies américaines, étrangères et fantaisies.
Articles à drapeaux, toutes couleurs, aux prix de fabriques.
Sacs à grains, café, riz, laine, de toute espèce, sacs à "gruau" aux prix du Nord.
23 mars—3m

COAL! COAL!
HEBRARD & ROCA,
MARCHANDS de CHARBON
Pittsburg, Anthracite et Cannel,
COAL Bureau No 1 Carondelet près Canal. Dépôt sur la Levee, au pied de la rue Magnolia, 3e District.
Se rappellent à leurs amis et au public en général, et sollicitent bien respectueusement leurs ordres pour la saison prochaine, aux prix les plus réduits du marché, payable à leur option.
7 juil—3m D M.

On se demande comment on peut prévenir une foule de maladies telles que les fièvres intermittentes, la dyspepsie, les maladies de poitrine, Phthisie, Rhumes, Bronchites, Angine, Grippe, Laryngite, Aphonie, Asthme, Toux, Emphysème, Maladies du Foie, de la Vessie et des Voies Urinaires, des Névralgies, pour le pansement des plaies.
Il en prévient et l'on guérit toutes ces maladies en faisant usage de
L'EUCALYPTUS BITTERS.
Depuis l'introduction en Europe de l'Eucalyptus par F. Rocal, de Bordeaux, il a été démontré que l'action du nouveau principe extrait de l'Eucalyptus est supérieure aux autres toniques connus. Le Docteur Bouchardat, le célèbre pharmacien, a publié un grand nombre de praticiens distingués ont constaté et démontré l'efficacité de l'Eucalyptus.
Les produits de l'Eucalyptus sont employés avec grand succès depuis plusieurs années dans les hôpitaux de Paris.
Le Sirop d'Eucalyptus, composé de la plante et de son principe, est un préservatif sûr contre une foule de maladies.
Dépôt général: BURKE & THOMPSON, No. 66 RUE ST-HYPOLITE, NOUVELLE-ORLÉANS.
19mai—1an

J. L. BALTZ,
Au No 81 de la rue de la Douane,
NOUVELLE-ORLÉANS,
Propriétaire du
Pavillon du Chemin de Fer,
A l'extrémité du chemin de fer de la ville, en bas. Rafraîchissements aux prix de la ville.
26 mai—3m

A. BONNET. WM FRANK. H. OTTO
A. BONNET & CIE.,
65.....RUE ROYALE.....65
PRÉVIENNENT les amis et le public qu'ils sont en possession d'un approvisionnement de marchandises de première ordre et avec soin par A. BONNET, le plus grand bien sur toutes fabriques du monde. Nous sommes certain d'avoir un grand succès avec nos prix réduits.
Les prix des commandes et des réparations de tous genres, ont été considérablement réduits et de bon goût ch-ch-ches spécialement.
MM. Franck, Otto et Kroll, sont les chefs d'ateliers et sont des ouvriers de premier ordre, bien connus de notre clientèle de la Louisiane.
Ces nouveaux produits de cette compagnie pour mériter leurs clients de leur bienveillant patronage.
1er sept—1 an—DMJ.

LÉON QUEYROUZE. OSCAR BOIS
QUEYROUZE & BOIS
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS,
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest
Aux magasins bleus,
Coin Vieille Levée et Bienville,
18 juil 78—1 an. Nlle Orléans.

ANT. CARRÈRE, O. CARRÈRE,
E. L. CARRÈRE, CHAS J. ARNAUD,
A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE
A avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

LAURENT LACASSAGNE,
Marchand - Commissionnaire et Importateur de Vins et Liqueurs,
9.....RUE BOURBON.....9
AGENT pour la vente des Vins d'une des premières maisons de Bordeaux et de la célèbre marque de Cognac P. Dupuy, Gabriel Godrat & Cie.
Les Cognacs, et de l'incomparable Bitter-Bitter des Pyrénées.
14 juil77—1an

J. VERGNOLE,
68.....Rue Bourbon.....68
—IMPORTATEUR DE—
VINS, COGNAC, LIQUEURS, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, VERMOUTH, HUILE, SARDINES, ABSINTHE.
Seul agent pour le Sud et l'Ouest de W. H. CUBA & CO, Cognac; de la célèbre marque Ainé de A. SELLIER & CO., Bordeaux, CHAUVET FILS. Un assortiment général de liqueurs du pays.
BITTER DES ARABES
Supérieur à tout autre.
Les propriétés toniques, stimulantes et digestives de ce bitter, agissant sur le système nerveux et en font une boisson strictement médicinale. Comme apéritif le BITTER DES ARABES est le plus grand bien aux estomacs faibles et délicats et combat efficacement la dyspepsie.
J. VERGNOLE,
Propriétaire, N. Orléans
RAPPORT SEMI-ANNUEL
DE L'ETAT DE LA
Banque Nationale de l'Etat,
A la Nouvelle Orléans, à la clôture des affaires le samedi 29 juin 1878.
RESSOURCES:

Prêts et escomptes	1,022,843 79	
Fonds des Etats-Unis	50,000 00	
Actions de banques	8,277 50	
Fond de la Banque	30,000 00	
Autres propriétés foncières	24,000 00	
Dépôts d'argent en banques portant plus pour cent d'intérêt	2,250 00	
Autres ressources valeur au comptant	147,179 88	
Dû par des Banques et Banquiers:		
Courrier	448,441 09	308,626 09
Chèques	45,243 64	
Chèques sur d'autres Banques	436,204 41	934,877 06
		2,508,973 07

PASSIF:

Capital réalisé à	426,000 00	
Surplus	32,333 33	
Profits non répartis	168,473 34	
Montant en circulation	45,000 00	
Dépôts sujets à chèques	73,923 07	
Dividendes de 16 dividendes non payables le 8 juillet 1878	2,000 00	
Dû aux Banques	1,671,447 60	
Dû aux Banquiers	123,468 66	1,794,916 27
		2,508,973 07

CHAS. L. C. DUFOU, Caissier.
Bureau—Tésorier.
SAMUEL H. KENNEDY, LOUIS A. WELTY,
ALF. MOULTON, GEO. R. LAPLACE,
THOS. A. ADAMS, JULIUS VARIN,
PIERRE LAFARGUE,
30 juin—77 DIRECTEURS.

CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS A LA NOUVELLE-ORLÉANS.
CONSTITUÉE.
Les commerçants, commerçants français à la Nouvelle-Orléans, considérant que les Chambres de Commerce d'exportation de France ont émis à diverses reprises, le vœu de voir créer des Chambres de Commerce français à l'étranger, et qu'à défaut d'une Chambre de Commerce française officielle à la Nouvelle-Orléans, il est important qu'il y ait au moins une Chambre Consultative qui puisse fournir au Gouvernement ou aux Chambres de Commerce de France des informations, ou leur donner des suggestions, tendant à favoriser le développement des relations commerciales entre ce port et la France.
Décident de constituer en CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS A LA NOUVELLE-ORLÉANS, sur les bases suivantes:
ARTICLE PREMIER.
La CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS A LA NOUVELLE-ORLÉANS aura pour objets: d'étudier toutes les questions se rattachant aux intérêts du commerce français de la Nouvelle-Orléans et de développement des relations de ce port avec la France; d'appuyer, par des pétitions, et des démarches, ses vues, ses tendances, et ses intérêts; de traiter de commerce, établissement de lignes de vapeurs, etc.; de fournir au gouvernement et aux Chambres de Commerce de France et aux négociants de France, toutes les informations qui lui seront demandées et de se mettre en rapport avec les Chambres de Commerce de France afin d'en obtenir les renseignements qui pourront être utiles aux négociants français de cette place.
ARTICLE II.
Les membres de la Chambre devront être Français ou fils de Français.
La Chambre se composera des personnes qui auront signé la présente Constitution d'ici au 1er Avril prochain, et de celles qui auront été admises ensuite, comme il est dit ci-dessous.
ARTICLE III.
Il y aura un Bureau de la CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE qui se composera d'un Président, de quatre Vice-Présidents, et de dix Commissaires, dont un sera chaisi pour remplir les fonctions de Secrétaire-Trésorier.
ARTICLE IV.
Le Président du Bureau qui sera en même temps Président de la Chambre, recevra toutes les communications adressées à la Chambre et en gérera les réponses. Il remplira les vacances qui se produiront dans le Bureau, et les nommera pour l'année. En cas d'absence ou d'empêchement, le Président sera remplacé par l'un des Vice-Présidents, suivant leur ordre de nomination.
ARTICLE V.
Le Bureau sera composé comme suit, pour la présente année 1878, et il restera en fonctions jusqu'à l'élection pour 1879 inclusivement:
Président: M. Vincent Majoris.
1er Vice-Président: M. A. Carrère.
2e " " E. C. T. Dupuy.
3e " " E. Pierre Pasta.
4e " " E. Pierre Pasta.
Secrétaire-Trésorier: M. F. Libaude.
MEMBRES:
Membres: E. Alperyer, B. de Gas,
Jas. Boyle, F. Labarde,
F. R. Bernard, M. Marin,
A. Castin, F. Trigeau,
L. Gossel, L. Vallon.
ARTICLE VI.
Le second mercredi de janvier de chaque année, à partir de 1879, la CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS se réunira en assemblée générale, au lieu qui sera désigné par l'avis en la lettre de convocation du Président, pour procéder au renouvellement des quatre membres du Bureau qui sont sortis. Le vote aura lieu au scrutin et à la majorité des membres présents.
Un rapport sera présenté par le Bureau en exercice sur les travaux de l'année précédente.
L'assemblée votera au scrutin secret et à la majorité des membres présents.
Elle pourra adopter les motions et propositions qui seront jugées dans l'intérêt de l'objet pour lequel la Chambre a été créée. Toutefois elle devra être préalablement soumise par écrit au Président.
A un premier ajourné, le Bureau procédera à l'élection du Président, des Vice-Présidents et des Commissaires.
ARTICLE VII.
Le Bureau se réunira tous les premiers vendredis de chaque mois, à 8 heures du soir, et à l'heure qui aurait été antérieurement.
Il pourra en outre convoquer des commissaires spéciaux et régler l'ordre du jour des travaux en de nos dans Comités.
Le Bureau est chargé de tous les pouvoirs de la Chambre et il est autorisé à faire toutes réponses aux demandes, pétitions, à faire toutes réponses et suggestions qu'il jugera utiles pendant la durée du son exercice.
Il entretiendra le Président à faire régulièrement dans l'intervalle entre les séances, sans demandes spéciales, un bulletin de ses travaux, lequel le Président renverra les demandes d'informations, s'il y a lieu.
Le Bureau pourra être convoqué en séance spéciale par le Président, quand même il le jugera nécessaire.
Le Président pourra également, avec l'autorisation, en devra, à la requête du Bureau, convoquer la Chambre en assemblée générale extraordinaire.
ARTICLE VIII.
Les travaux de la Chambre seront un caractère absolument gratuit. Les frais de port, d'impressions et de correspondance devront être couverts par des cotisations personnel volontaires.
ARTICLE IX.
Le Bureau adoptera des règlements pour le bonne ordre des travaux et celle des séances de la Chambre, et il pourra en modifier ceux qui existent.
Fait à la Nouvelle-Orléans, le 6 Janvier 1878.
OUT SIGNÉ:
Alperyer, E. Négociant-Commissionnaire.
Alary, E. Négociant-Commissionnaire.
Allet, P. Manufacturier.
Allet, J. "
Bertin, Jos. Importateur.
Bastier, C. Négociant.
Berthin, J. Brasseur.
Bernard, R. Libraire.
Bolen, A. Négociant en marrons.
Bernard, F. P. Marchand-Tailleur.
Bath, O. Négociant-Commissionnaire.
Bernard, A. Rédacteur.
Bouvier, N. Parfumeur.
Bernard, F. Courtier de navire.
Bernard, F. Libraire.
Bernard, F. E. Négociant-Importateur.
Bernard, Aug. E. Négociant-Commissionnaire.
Cousinou, A. B. Négociant-Commissionnaire.
Carrère, Antoine.
Carrère, Olivier.
Carrère, Emile.
Carrère, Charles J.
Castanède, A. Pharmacien-Droguiste.
Castanède, Alexandre, Marchand.
Castanède, C. Négociant d'Instruments et Musique.
Castin, A. Négociant-Commissionnaire.
Castin